

**PROJET  
PEDAGOGIQUE  
SEJOUR**

**« MOTO ET  
PRÉVENTION ROUTIÈRE »**

|  |          |
|--|----------|
| <b>1 – LA DESCRIPTION DU SEJOUR.....</b>                       | <b>3</b> |
| THEMATIQUE SPORTIVE.....                                       | 3        |
| PUBLIC .....   | 3        |
| DATES DU SEJOUR.....   | 3        |
| LOCALISATION DU SEJOUR.....                                    | 3        |
| LE PROGRAMME : .....   | 3        |
| <b>2 – LES INTENTIONS EDUCATIVES .....</b>                     | <b>4</b> |
| <b>3 – LES MOYENS MOBILISES .....</b>                          | <b>5</b> |
| LES RESSOURCES DU COMITE DEPARTEMENTAL.....                    | 5        |
| LES PARTENARIATS .....   | 5        |
| <b>4 – LE FONCTIONNEMENT DU SEJOUR SPORTIF.....</b>            | <b>5</b> |
| LE JEUNE, ACTEUR CITOYEN DE SON SEJOUR :.....                  | 5        |
| LA VIE QUOTIDIENNE : .....                                     | 5        |
| <b>5 – L’EQUIPE PEDAGOGIQUE .....</b>                          | <b>7</b> |
| LES DIFFERENTES FONCTIONS DES MEMBRES DE L’EQUIPE :.....       | 7        |
| LA COMPOSITION DE L’EQUIPE .....                               | 7        |
| <b>6 – L’EVALUATION DU SEJOUR .....</b>                        | <b>8</b> |
| L’EVALUATION PAR LES PARTICIPANTS : .....                      | 8        |
| L’EVALUATION PAR L’EQUIPE D’ENCADREMENT ET LES PARENTS : ..... | 8        |
| L’EVALUATION PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL : .....               | 8        |

## **1 – LA DESCRIPTION DU SÉJOUR.**

L'Ufolep est une fédération multisport qui promeut la multi activité. Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, ce sont 25 Activités Physiques et Sportives qui sont pratiquées au travers de la centaine d'associations affiliées au comité départemental. Le séjour sportif, bien qu'ayant une thématique principale, sera l'occasion de découvrir et pratiquer plusieurs APS.

### **THÉMATIQUE SPORTIVE**

La thématique sportive principale du séjour est : **LA MOTO.**

### **PUBLIC**

Age des enfants : **de 7 à 16 ans**

Capacité du séjour : **20 enfants au total**

### **DATES DU SÉJOUR**

Début du séjour : **24/07/2024** Heure : **8h00**

Fin du séjour : **26/07/2024** Heure : **18h30**

### **LOCALISATION DU SÉJOUR**

Le lieu de rendez-vous avec les parents est : **Château de Narcastet**

Le lieu d'hébergement est : **Château de Narcastet**

Le lieu de restauration est : **Ecole de Narcastet**

Le lieu de pratique sportive est : **Terrain moto de Rontignon**

### **LE PROGRAMME :**

Les enfants pratiqueront par roulement 4 séances d'1h30 de moto. Lorsqu'ils ne seront pas sur les motos, ils participeront à des ateliers multisports. Les soirées permettront, sous forme d'ateliers ludiques, d'aborder des thématiques citoyennes transversales.

## 2 – LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

- **Notre conviction** : Vivre le sport comme le levier d'intervention privilégié au service de toutes les formes de pratiques et ce pour tous les publics.
- **Notre ambition** : Rendre les activités physiques et sportives accessibles à tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés. Pour ce faire, proposer à la fois des activités adaptées, du sport-santé & bien-être, des pratiques loisirs, des activités compétitives et des événements sportifs grand public.
- **Nos combats** : Défendre les principes de laïcité, de citoyenneté et de solidarité, dans l'esprit de l'éducation populaire. Lier la pratique sportive à l'engagement associatif, à la promotion de l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre toutes les discriminations.

Pour ce faire, 5 objectifs généraux guident notre action :

|                      |  |
|----------------------|--|
| CONQUERIR ET FEDERER | Développer la vie associative et sportive.   |
| ADAPTER              | Améliorer l'accessibilité et le développement des Activités physiques et sportives pour toutes et tous |
| FORMER               | Développer des actions d'ÉDUCATION par la pratique sportive.   |
| SOUTENIR             | Déployer des actions d'insertion sociale et professionnelle par la pratique sportive                   |

Durant le séjour nous déclinons les priorités suivantes :

|  | Objectifs  | Moyens   |
|--|--|--|
| <b>Accompagner la vitalité de notre vie associative</b>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prolonger le travail réalisé en club (1.3)</li> <li>- S'appuyer sur le réseau associatif (3.5)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un test au début et à la fin du séjour</li> <li>Promouvoir la mixité associative</li> </ul>  |
| <b>Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre au plus grand nombre de pratiquer la moto et le vélo</li> <li>- Découvrir et pratiquer de nouvelles activités physiques et sportives</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition le matériel utile à la pratique</li> <li>Proposer au moins un « nouveau sport »</li> </ul>   |
| <b>Promouvoir l'éducation par le sport</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable de réaliser le contrôle technique (vélo et moto)</li> <li>- Être capable d'identifier et appliquer les règles de sécurité routière</li> <li>- Être capable de maîtriser de l'engin (vélo et moto)</li> <li>- Être capable de respecter l'autre, le lieu de vie, le lieu de pratique et le matériel</li> <li>- Être capable de prendre des initiatives</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des ateliers de découverte en petit groupe (8 max.)</li> <li>Mettre en place des ateliers favorisant la pratique</li> <li>Construire des règles de vie, avoir des espaces de parole, les impliquer dans la gestion du séjour</li> </ul> |
| <b>Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle,</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à des jeunes de se trouver en situation professionnelle</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer de jeunes CQP et/ou BPJEPS à l'équipe pédagogique</li> </ul>   |

Dispositifs spécifiques utilisés durant le séjour :

- Ecole de conduite (Moto) Ufolep

## **3 – LES MOYENS MOBILISÉS**

### **LES RESSOURCES DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL**

Le comité départemental dispose d'une banque de matériel sportif, d'animation et éducatif. Dans le cadre du séjour, le matériel ci-dessous sera principalement mobilisé :

- **Kit multisports**
- **Kit école de conduite moto Ufolep**

### **LES PARTENARIATS**

Dans le cadre de ce séjour, au regard de leur expertise nous solliciterons **le club Béarn VTT Gave et Coteaux,** ainsi que **l'ASM Moto verte.**

## **4 – LE FONCTIONNEMENT DU SÉJOUR SPORTIF**

Notre projet prend vie et sens dans l'équilibre entre **les valeurs que nous portons** et **les actions que nous menons.**

### **LE JEUNE ACTEUR CITOYEN DE SON SÉJOUR :**

Nous portons une attention particulière à développer le vivre ensemble. Cela passe par le respect de chacun dans une volonté de mixité sociale et culturelle.

Nous encourageons la participation et la prise de responsabilité des enfants et adolescents sur les temps de la vie quotidienne dans une volonté d'autonomisation. La vie en collectivité est organisée en deux ou trois groupes d'âge en fonction des effectifs et chaque groupe à un animateur référent pour la vie quotidienne.

La participation à la vie collective est indispensable. Ils sont acteurs dans la vie collective à plusieurs moments de la journée et du séjour comme le débarrassage des tables, le rangement du matériel en fin d'activité, le nettoyage des salles après des activités manuelles par exemple ou encore la gestion du matériel pour les activités d'une manière générale.

La vie au sein d'un groupe nécessite la mise en place de règles de vie communes. Ces règles tiennent compte de la sécurité et du respect de chaque groupe et de chaque individu présent sur le site. Elles sont déterminées en début de séjour, en concertation avec les jeunes. Ils participent activement à l'établissement de ces règles, à leur affichage et à leur respect. Ils sont garant du bon déroulement du séjour en termes de fonctionnement et de respect du matériel entre autre. Il s'agit d'apprendre à « vivre ensemble », dans le respect des autres. Les règles mises en place et affichées doivent être acceptées et respectées de tous, y compris des adultes garants du respect de celles-ci.

### **LA VIE QUOTIDIENNE :**

La gestion de la vie quotidienne est un enjeu du séjour.

L'équipe d'animation se devra d'être présente et à disposition des jeunes accueillis pour leur proposer un accompagnement dans toutes les tâches, en s'adaptant à l'autonomie de chacun. Les temps de vie quotidienne permettront aussi l'échange, qu'il soit entre les enfants eux-mêmes ou avec l'équipe d'animation. Ces temps sont primordiaux pour développer des compétences et pour mettre en œuvre les objectifs de ce projet.

### Les repas :

L'équipe pédagogique sera vigilante aux régimes et allergies alimentaires. Les repas constituent un temps fort de la journée. Si leur principale fonction est de satisfaire des besoins physiologiques, ils favorisent également l'échange, la convivialité et restent un moment d'éducation à la vie en société. Ce moment peut être un temps particulier pendant lequel peuvent être développés des objectifs tels que l'autonomie, l'initiative... Les enfants participent au dressage et débarrassage des tables et au rangement de la salle après chaque repas. Les animateurs sont présents et se répartissent sur les tables avec les jeunes.

### Le sommeil :

Pendant les vacances, les jeunes ont besoin de vivre des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des moments d'activités et des moments de repos. Si les conditions matérielles sont importantes pour assurer à tous un sommeil de qualité, il en est de même en ce qui concerne le rôle et la place des adultes, particulièrement au moment de l'endormissement et du réveil. Pour conduire au sommeil, les activités de soirée doivent être choisies. L'heure de coucher tient compte de l'âge des enfants, de leurs besoins, du rythme de la journée et du séjour. Chaque soir un animateur référent veille au bon déroulement du sommeil de chacun. Outre son rôle de surveillance, ce poste permet de gérer des angoisses nocturnes, de rassurer ainsi que d'accompagner.

### L'hygiène :

L'hygiène est un aspect important de la vie en séjour, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation, mais aussi parce que parmi tous les aspects de la vie quotidienne, c'est celui qui touche le plus directement, le plus intimement l'individu. L'équipe pédagogique veille, sensibilise et accompagne les enfants à l'hygiène quotidienne (toilette du matin, brossage des dents, coiffage, lavage des mains avant les repas, douches...). Nous insistons sur la participation au rangement et aux soins des locaux (chambres, sanitaires...), des objets et effets personnels (armoire, serviettes mouillées, linge propre...).

### Temps calme :

Des temps calmes sont mis en place pour que les enfants puissent se reposer ou se ressourcer. Ces moments sont des temps d'activités à part entière où les animateurs proposent des activités calmes ou sollicitent des jeux en autonomie.

### La santé :

Des trousse de secours sont disponibles pour les sorties ou les déplacements. Lors des activités sportives, les animateurs sont en charge de la trousse à pharmacie. L'adulte en charge d'un enfant blessé ou malade se charge de le soigner (sans aller au-delà de ses prérogatives), de tenir à jour le cahier de soins et de tenir les parents informés.

### Le linge :

Le jour d'arrivée et de départ, l'inventaire est fait avec les enfants de 7 à 12 ans. Cet inventaire permet de vérifier s'il a de quoi s'habiller proprement jusqu'à la fin du séjour. Le linge de corps est changé dans la mesure du possible, tous les jours. Le linge des enfants n'est pas lavé sauf accident éventuel.

Les adolescents à partir de 13 ans font leur inventaire en autonomie et le remettent ensuite à l'animateur référent. L'équipe vérifie simplement la détention d'affaires personnelles de valeurs ou d'objets interdits (produits illicites, téléphone portable, objets dangereux...).

### Responsabilité et sécurité :

Les enfants ne sont jamais seuls et ont toujours à proximité une personne référent. L'équipe pédagogique participe à toutes les activités avec les enfants. De plus, ils ont accès à un téléphone et aux coordonnées des secours de proximité et de la personne référent. Les animateurs ont toujours une trousse de secours et un téléphone portable en leur possession pour les activités. L'équipe pédagogique est garante de la sécurité des enfants.

## **S – L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Chaque membre de l'équipe pédagogique aura pour rôle :

- d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- de mettre en œuvre le projet pédagogique.

### **LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :**

Le Directeur/ La Directrice :

- gère l'organisation de la vie quotidienne et des activités
- assure l'accueil des enfants sur le lieu de séjour
- assume les contraintes administratives et la gestion du personnel
- elle assure les relations avec les différents partenaires et les familles
- veille à l'état de santé des enfants,
- s'assure de la bonne administration des traitements prescrits par le médecin
- reste à l'écoute et à disposition de l'équipe et de chaque personne qui la compose
- garantit le respect des normes d'hygiène et de sécurité
- participe à l'élaboration du projet pédagogique

L'animateur / L'animatrice diplômé(e) :

- assure la préparation, l'encadrement et le rangement de l'activité spécifique
- mène l'activités en accord avec le projet pédagogique
- est garant du respect des lieux de pratique et du matériel mis à disposition pour l'activité
- assure la sécurité avec un autre animateur tout au long de son activité
- participe aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan
- adapte les séances en fonction de l'évolution et du niveau des participants.

Le/Les accompagnant(s) :

- participe à l'encadrement des activités spécifiques
- fait vivre des activités variées en tenant compte des intérêts, des besoins et des capacités des enfants sur les temps libres et les veillées
- mène des animations en accord avec le projet pédagogique
- est garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de
- participe activement à l'organisation et à la vie collective
- est un adulte référent et assure une présence continue auprès des enfants
- participe aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Le personnel de service :

Il s'inscrit dans le projet pédagogique et participe, au sein du collectif de direction, à l'organisation et à l'animation de la vie collective et quotidienne et contribue au bon fonctionnement du centre.

- assure l'hygiène et l'entretien régulier des locaux et dans ce cadre la sécurité des enfants
- assure le service des repas (installation des tables, réchauffés plats service), la plonge et l'entretien
- prend en compte les allergies et régimes alimentaires pour chaque repas

### **LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE**

Une attention particulière va être portée quant à l'encadrement des séjours, afin de garantir des activités sécurisées

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Directeur/Directrice            | 1                                      |
| Animateur/animatrice diplômé(e) | 1                                      |
| Accompagnant(s)                 | (1) En fonction de la taille du groupe |
| Personnel de service            | 1                                      |

## **6 – L'ÉVALUATION DU SÉJOUR**

### **L'ÉVALUATION PAR LES PARTICIPANTS :**

#### ***L'évaluation quotidienne :***

En fin de journée, l'équipe d'encadrement donnera la possibilité aux jeunes d'exprimer leur ressenti sur la journée, leurs besoins, leurs envies ... Pour cela des techniques pédagogiques modernes seront utilisées afin de faciliter l'expression de tous (photolangage, ...)

Ce temps permettra à l'équipe d'encadrement d'intervenir « en temps réel » et d'améliorer le séjour.

#### ***L'évaluation du séjour :***

A la fin du séjour, chaque jeune complètera un questionnaire individuel type fourni par le comité départemental.

En complément de cette évaluation, un temps collectif sera organisé pour donner lieu à une production de groupe (dessin, photo, vidéo, ...). L'équipe d'encadrement bénéficiera pour cela de fiches d'animations types.

### **L'ÉVALUATION PAR L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT ET LES PARENTS :**

#### **L'équipe d'encadrement :**

L'évaluation se déroulera en deux temps. Un premier temps collectif avec le/la directeur/trice du séjour. Cet échange donnera lieu à un compte rendu qui sera transmis au Comité Départemental.

Le second temps sera réalisé individuellement, à l'aide d'un questionnaire individuel type fourni par le comité départemental.

#### **Les parents :**

A la fin du séjour, les familles recevront (par mail) un questionnaire type fourni par le comité départemental.

### **L'ÉVALUATION PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL :**

Le Directeur du comité départemental réalisera une synthèse des évaluations des différents acteurs du séjour. Cette synthèse sera transmise à tous les membres du comité directeur et fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du plus proche Comité Directeur.





**17 RUE DE BOYRIE - 64000 PAU**

**TEL : 05 59 32 00 66**

**E.MAIL : [cd.64@ufolep.org](mailto:cd.64@ufolep.org)**

**[HTTP://WWW.CD.UFOLEP.ORG/PYRENEESATLANTIQUES](http://www.cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques)**